



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 62637

Texte de la question

M. Philippe Douste-Blazy attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale à propos de la situation de l'académie de Toulouse pour la rentrée 2001. Les chiffres affichés par le ministère montrent une diminution sensible du nombre de personnels titulaires (enseignants, documentalistes, conseillers d'éducation et d'orientation) susceptibles de rentrer dans l'académie de Toulouse à l'occasion du mouvement 2001 : 611 pour les lycées et les collèges, soit une baisse de 246 postes par rapport à l'année dernière. Cette baisse des capacités d'accueil des nouveaux enseignants suscite de profondes inquiétudes quant aux conditions de la prochaine rentrée scolaire, alors que l'on constate dans le même temps une augmentation importante du nombre d'élèves dans l'académie (+ 2 200 au total) et que se profilent des départs à la retraite en masse d'enseignants titulaires. Cette situation paraît d'autant plus incompréhensible que des professeurs titulaires sortant de l'IUFM sont contraints de quitter l'académie de Toulouse et que de nombreux demandeurs de mutation se verront refuser l'académie de leur choix. En conséquence, il souhaiterait connaître les mesures que le Gouvernement entend prendre pour répondre à l'inquiétude des enseignants et des personnels de l'académie de Toulouse.

Texte de la réponse

Le nombre de titulaires entrant dans l'académie de Toulouse par le mouvement interacadémique se situe à un niveau comparable à celui de 2000, soit environ 900 personnes. Si le volume des nouveaux enseignants baisse, c'est parce que le niveau des concours qui doit être fixé deux ans à l'avance s'est révélé inférieur aux départs des enseignants en retraite. Le plan pluriannuel de recrutement annoncé récemment par le Gouvernement vise à mieux prendre en compte les évolutions des effectifs des enseignants pour les prochaines années de manière à limiter le recours aux personnels contractuels.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Douste-Blazy](#)

Circonscription : Haute-Garonne (1^{re} circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62637

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juin 2001, page 3618

Réponse publiée le : 24 septembre 2001, page 5448